



DEMANDE EN OBTENTION DES AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT

DEMANDEUR

Prière de remplir la présente demande en majuscule.

Nom		Prénom(s)	
Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		né(e) à	
Profession		Nationalité	
Date de mariage <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Etat civil : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) de fait		
Domicile No, rue L- <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		Avez-vous déjà bénéficié d'une aide au logement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Code Postal, Localité		Tél. privé	Tél. bureau

CONJOINT / PARTENAIRE

Nom		Prénom(s)	
Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		né(e) à	
Profession		Nationalité	
Date de mariage <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Etat civil : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) de fait		
Code Postal, localité, rue, No		Avez-vous déjà bénéficié d'une aide au logement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

sollicite(nt)

une/des aide(s) au logement pour un(e) maison unifamiliale appartement/studio

sis(e) à	
Code Postal, localité, rue, No	

Enfants à charge

bénéficiaires d'allocations familiales et qui vivent dans le ménage

Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Matricule nationale Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Autres personnes

qui habitent/vont habiter dans le logement concerné

Nom	Prénom(s)	date de naissance	lien de parenté
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Les aides au logement pouvant être accordées par le Ministère du Logement aux personnes physiques sont les suivantes:

1) Les aides en capital

- a) en cas de construction ou d'acquisition de votre logement:
- une prime de construction ou une prime d'acquisition;
 - une prime d'épargne.
- b) en cas d'amélioration et de transformation de votre logement:
- une prime pour l'amélioration de l'habitat;
 - une aide pour aménagements spéciaux au profit de personnes handicapées physiques.

De plus, un complément de prime pour frais d'architecte et d'ingénieur-conseil peut être accordé en cas de construction ou d'amélioration de votre logement.

2) Les aides en intérêt

- une subvention d'intérêt;
- une bonification d'intérêt.

3) La garantie de l'Etat

Aides en capital

Prime de construction (nouvelle construction)

Logement réalisé par :

Fonds du logement SNHBM Commune Autre

Travaux :

entamés le pas encore commencés achevés

Gros oeuvre et toiture terminés vers :

Prime d'acquisition (pour un logement déjà antérieurement habité)

Prime d'épargne

institut financier

no. du compte d'épargne

Complément de prime pour frais d'architecte et d'ingénieur-conseil

en cas de :

nouvelle construction amélioration, respectivement agrandissement ou transformation

Prime d'amélioration ou l'aide pour aménagements spéciaux pour personnes handicapées physiques

a) il s'agit de travaux :

- d'amélioration (à la date du commencement des travaux, le logement doit avoir été construit depuis au moins 15 ans) (prière de joindre un certificat y afférent!)
- d'agrandissement de la surface habitable (l'année de construction n'est pas prise en considération) (prière de joindre les plans respectifs)

b) type de travaux :

c) les travaux ont été / seront entamés le

Ils ont été / seront achevés vers le

(les travaux achevés depuis plus d'un an ne sont plus pris en considération!)

d) coût approximatif des travaux : euros (prière de joindre d'éventuels devis!)

e) financement des travaux : par vos propres moyens (compte d'épargne) par prêt bancaire

f) le requérant a dû recourir à un architecte ou un ingénieur-conseil oui non

g) le requérant a déjà touché une aide pour : travaux d'amélioration handicapés physiques

dossier(s) no.

h) le requérant a introduit une demande en obtention d'un carnet de l'habitat

dossier n°

introduira une demande en obtention d'un carnet de l'habitat

n'introduira pas de demande en obtention d'un carnet de l'habitat

i) compte courant

no.

auprès de (institut financier)

Attention à la prescription: Pour pouvoir bénéficier d'une aide en capital, il faut que la demande soit présentée auprès d'un des services du Ministère du Logement au plus tard **1 an** à partir de la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration, respectivement de la date de l'acte notarié documentant l'acquisition de votre logement.

Aides en intérêt

Subvention d'intérêt et/ou **Bonification d'intérêt** [pour enfant(s) à charge]

Prêt/crédit auprès de

institut financier

no. du compte prêt

Montant du prêt pour :

la construction l'acquisition euros

l'amélioration euros

Durée du prêt ans

Taux d'intérêt prévu par le contrat % par an

(Prière de joindre un certificat de l'institut financier!)

Le Service des Aides au Logement se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires en relation avec la présente demande et/ou avec la matière des aides au logement en général.

N'hésitez pas de contacter le Service

« Info' Logement »

Tél.: 247-84860

Fax: 45 88 44

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi: 8:00 - 12:00

jeudi après-midi: 13:30 - 17:30

Vous trouverez également des informations utiles sur notre site Internet:

www.logement.lu

Le(s) requérant(s) déclare(nt) expressément:

- a) avoir une parfaite connaissance de toutes les clauses et conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur en matière d'aides au logement;
- b) que ni le demandeur, ni son conjoint, ne sont propriétaire ou usufruitier d'un autre logement au Grand-Duché ou à l'étranger (sauf si l'acquisition ou la construction doit permettre à deux générations exploitant en commun une entreprise agricole, viticole, artisanale ou commerciale de vivre dans des logements séparés);
- c) que seul le ménage du(des) requérant(s) habitera dans le logement, lequel doit servir d'habitation principale et permanente au ménage pendant une durée d'au moins 10 années consécutives à compter de la date d'allocation de l'aide (**sauf en cas d'allocation d'une prime d'amélioration**);
- d) que le logement concerné ne sera utilisé, même en partie, à des fins autres que d'habitation;
- e) avoir connaissance que:
- l'aide au logement, augmentée des intérêts légaux, à compter de la date d'allocation, sera remboursable sans délai:
 - si le logement était vendu (**sauf en cas d'allocation d'une prime d'amélioration**) ou donné en location, en totalité ou en partie, avant l'écoulement de la prédite période de 10 ans et/ou
 - si l'aide ou une partie de l'aide était accordée sur des déclarations ou informations incomplètes ou inexactes;
 - une hypothèque légale pourra être inscrite à leurs propres frais pour sûreté et garantie d'un remboursement éventuel du montant de l'aide;
 - les renseignements fournis par le(s) requérant(s) sont conservés dans une banque de données autorisée par règlement grand-ducal;
 - les aides seront refusées si le(s) requérant(s) a (ont) fait donation de sa (leur) fortune à un tiers ou si le financement de l'acquisition ou de la construction du logement peut être réalisé par leurs propres moyens financiers;
 - le revenu à prendre en considération est le revenu imposable au sens de l'article 7 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu, augmenté de tous les autres revenus, même non soumis à l'impôt dont dispose le requérant, son conjoint et toute autre personne qui vit avec le requérant en communauté domestique;
- f) ne pas bénéficier/avoir bénéficié d'une aide quelconque de la part de l'Etat sur le prêt subventionné. En cas d'allocation, prière de spécifier l'aide obtenue:

- g) avoir fait toutes les déclarations qui précèdent de bonne foi, et qu'il(s) s'engage(nt) à fournir toute information ou pièce justificative en cas de première demande du Ministre du Logement resp. des services compétents. En outre, il(s) autorise(nt) ces services à (faire) vérifier régulièrement la véracité des données fournies partout où besoin en sera, et de prendre auprès de l'Administration des Contributions directes tout renseignement concernant ses (leurs) revenu(s) et fortune(s) imposables.

Date et lieu

Signature(s) du/des requérant(s)

Demandeur

Conjoint/Partenaire

RESERVE A L'ADMINISTRATION

RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° des dossiers antérieurs

Vendeur